ТЕОРИЯ И ПРАКТИКА МЕЖКУЛЬТУРНОЙ КОММУНИКАЦИИ

Москва
2018

УДК 81(078)
ББК 81я7
Т338

Рецензенты:

Разумова Лина Васильевна, доктор филологических наук, профессор кафедры европейских языков и лингводидактики ФГБОУ ВО «Забайкальский государственный университет»

Беляева Екатерина Евгеньевна, кандидат культурологии, доцент кафедры романских языков им. В. Г. Гака ФГБОУ ВО «МПГУ»

Авторы:

Харитонова Ирина Викторовна, Байкина Екатерина Вадимовна, Крылов Иван Сергеевич, Новикова Екатерина Леонидовна, Федорова Софья Владимировна

Т338 **Теория и практика межкультурной коммуникации** : учебно-методическое пособие / И. В. Харитонова, Е. В. Байкина, И. С. Крылов, Е. Л. Новикова, С. В. Федорова. – Москва : МПГУ, 2018. – 84 с.

ISBN 978-5-4263-0665-3

Учебно-методическое пособие предназначено для обучающихся по направлению магистратуры 45.04.02 Лингвистика. Ориентировано на подготовку к следующим видам деятельности: лингводидактической, переводческой, консультативно-коммуникативнаой, информационно-лингвистической. Направлено на формирование навыков чтения, аудирования, письма и говорения, а также навыков информационной и лингводидактической обработки аутентичного языкового материала.

УДК 81(078)
ББК 81я7

ISBN 978-5-4263-0665-3

© МПГУ, 2018
© Харитонова И. В., Байкина Е. В., Крылов И. С., Новикова Е. Л., Федорова С. В., текст, 2018

SOMMAIRE

Введение 4

Module 1
Communication et politiques culturelles. 5

Module 2
Culture, communication, interaction 23

Module 3
Stratégie de la communication interculturelle. 39

Module 4
La compétence interculturelle 53

Module 5
Je rédige mon dossier pédagogique personnel 70

Module 1
Communication et politiques culturelles

Grille de lecture. Compréhension écrite

Texte 1

Définir ce qu'est la communication

Le Petit Larousse propose plusieurs définition parmi lesquelles nous retiendrons les éléments suivants : « établir une relation, transmettre quelque chose, ensemble de moyens et techniques permettant la diffusion ».

Les sciences de l'information et de la communication sont nées de plusieurs disciplines dont la télégraphie, la linguistique, la sociologie, les théories de l'information, la psychologie. Elles visent à étudier les acteurs et les moyens de communication, ainsi que le message transmis. Deux modèles de communication servent de référence aujourd'hui : Le modèle télégraphique ; Le modèle orchestre.

Le modèle du télégraphe

Il correspond historiquement à la première représentation de la communication. C. Shannon, ingénieur à la Bell Telephone en 1941, propose un modèle basé sur la transmission d'un message verbal par un émetteur et un récepteur via un canal:

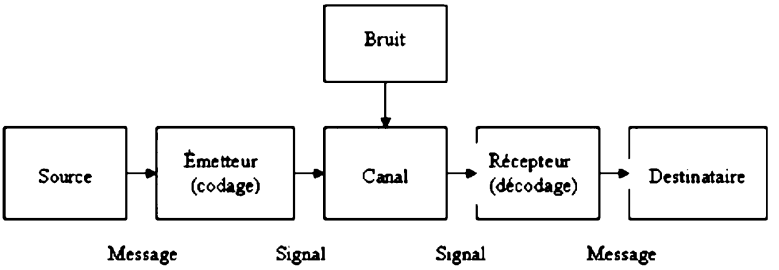

1) La source d'information énonce un message …
2) … que l'émetteur va décoder et transformer en signal,
3) lequel va être acheminé par le canal,
4) puis décodé par le récepteur, qui reconstitue un message à partir qui signal
5) et le transmet enfin au destinataire.

Sur ce modèle la nature de la « source » et de la « destination » peuvent être indifféremment de machines ou des être humains. L'objectif est avant tout technique et s'inscrit dans une démarche mathématique. Le message n'est pas ambigu.

Dans **le modèle de l'orchestre,** il est impossible de ne pas communiquer. Il faut considérer que le refus de communiquer constitue une forme de communication. Par exemple, le refus de répondre à une question, laisse un champ d'interprétation assez large. Par ailleurs ce modèle passe par de nombreux canaux : postures, expressions du visage, gestuelle, utilisation de l'espace, intonation de la voix, le regard, comme nous l'avons indiqué plus haut.

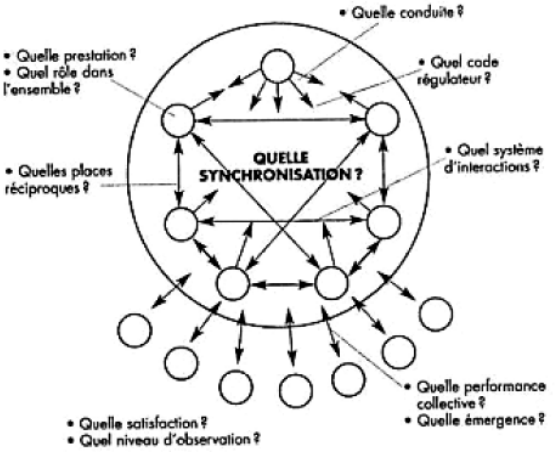

Schéma – Modèle de l'orchestre (d'après A. Mucchielli, *op. cit.*)

Nous garderons, d'une part, en mémoire que le modèle télégraphique permettra d'analyser les échanges à distance (téléphone, ordinateur, visioconférence ...). Le modèle orchestre assure une compréhension des schémas de communication interpersonnelle.

Rappelons encore que la communication :

S'inscrit dans un espace / temps. Une communication intervient à un moment donné. Elle peut être fugace ou s'inscrire dans le temps.

La communication est localisée si l'émetteur et le récepteur sont situés à un endroit donné. Elle est délocalisée, si le lieu d'émission est éloigné du lieu de réception.

Elle s'appuie sur un code : Pour que la communication soit compréhensible, il importe que l'émetteur et le récepteur s'accordent sur un code commun. C'est-à-dire que le symbole ou le signe correspond au sens commun. Comme nous le verrons en traitant de la langue, s'il n'y a pas correspondance, la communication risque d'être un échec.

Elle passe parfois par un canal : Il s'agira de tout ce qui est lié à la transmission du message (nouvelles technologies de l'information et de la communication, ..).

Et mets en interaction au minimum deux acteurs.

Les principaux types de communication

Au sein de l'organisation, nous pouvons distinguer 3 grands types de communication.

La communication interpersonnelle

Elle considère 2 acteurs (émetteurs, récepteur). C'est le plus souvent là où la compréhension est la meilleure car le feed back est quasiment systématique.

La communication de masse

Sont en présence un émetteur qui s'adresse au plus grand nombre de récepteurs possible. Le niveau de compréhension est le plus souvent moins bon. Il n'y a, par ailleurs, que de très rares possibilités de feed back immédiat.

La communication de groupe

La communication de groupe est assez complexe et multiple car elle est liée à la taille du groupe, sa fonction et la personnalité des membres qui le composent. Il peut s'agir tant d'un émetteur qui s'adresse à plusieurs récepteurs, que d'une communication de réseau au sein du groupe.

Source : Communication interculturelle : gestion nécessaire ou préoccupation superflue ? Anthea Bull, Séverine Loinard & Maguy-Myriam Sulmona, Octobre 2005

Identification du contenu

Titre du document	
Cette information provient-elle d'un compte rendu, d'une analyse, d'un article scientifique, d'un article de presse, d'un reportage, d'une entrevue, d'un site web, d'une lettre ?	
De quoi est-il question (le sujet, le contenu de l'information) ?	
De qui parle-t-on, et combien de personnes sont concernées ?	
Pour quelles raisons ce texte est rédigé ?	

Identification du public

A quel public-cible ce texte s'adresse-t-il ?	
Cette information s'adresse-t-elle à moi ?	
Qu'est-ce que m'apprend cette information ?	
Quelles questions cette information suscite-elle chez moi ?	

Identification de l'information

S'agit-il d'un fait ou d'une opinion ?	
S'agit-il d'un fait raconté ou expliqué ? Types référentiels des textes: descriptif, narratif, argumentatif, informatif, explicatif, injonctif	
Quelle comparaison puis-je faire entre ce que dit cette information et ce que je connais du sujet dont elle parle ?	
Quel jugement puis-je porter sur cette information ?	
Que faire maintenant avec cette information ?	

Je présente le document. Production orale

Texte 2

Différentes approches nationales en matière de politiques culturelles

En général, la recherche comparative sur les politiques culturelles s'est attardée à des perspectives nationales. Plusieurs études ont d'ailleurs été effectuées dans le cadre du Compendium des politiques et tendances culturelles en Europe, un programme conjoint du Conseil de l'Europe et de l'Institut ERICarts qui rassemble une large communauté de chercheurs spécialisés dans ce domaine de recherche.

L'approche française. Les origines de l'« État culturel », de « l'État mécène », peuvent être retracées aussi loin qu'à l'époque de la Révolution française, voire même au-delà, mais c'est seulement sous la Cinquième République, avec Charles de Gaulle et André Malraux, que la politique culturelle française devient singulière et ambitieuse.

L'approche française accorde une grande importance au développement d'un sentiment d'appartenance à la nation et à ce principe fondamental selon lequel il est légitime pour l'État d'utiliser ses pouvoirs afin de promouvoir l'épanouissement culturel de ses citoyens et le développement d'une identité nationale forte. Cette façon de concevoir le rôle de l'État a donné naissance à un modèle unique, fortement centralisé, et qui, encore de nos jours, s'appuie sur une hiérarchisation des compétences: État/Régions/Départements/Communes.

L'État français engage aussi sa politique des « grands travaux », dont certains, comme la rénovation du Musée du Louvre, se réaliseront sur deux décennies. Ayant L'analyse comparative des politiques culturelles infranationales comme objectif de doter la France de grandes institutions culturelles (ces gardiens et promoteurs de la culture nationale), ces chantiers se concentrent surtout dans la capitale, Paris. Conforme à cette relation de plus en plus étroite entre économie et culture, la France favorise par ses politiques culturelles les créateurs et artistes professionnels (ces ambassadeurs de la culture française) et le secteur des nouvelles technologies et des communications, des instruments par excellence du rayonnement national et international de la culture française face à la prédominance croissante de la culture anglophone.

L'approche britannique. Dans l'approche britannique traditionnelle, la culture et les arts sont considérés, avant tout, comme relevant du domaine du privé . Cela ne signifie pas que l'État n'assume aucun rôle ou que le secteur privé exerce une hégémonie dans le secteur de la culture, mais plutôt que la culture et l'expression culturelle relèvent de la sphère « privée » et « individuelle » et que le rôle du gouvernement est de les soutenir dans une certaine limite, et ce, à la différence de l'approche française qui établit un lien étroit entre culture et État ou entre culture et souveraineté. Traditionnellement, le principe d'autonomie a occupé un rôle tout aussi central au Royaume-Uni que celui occupé par le ministère de la Culture en France. Les approches nationales mises en place au sein de ces deux territoires procèdent de deux conceptions fortement différentes de l'administration culturelle: l'une s'appuie sur un réseau d'organismes autonomes qui doit être soustrait à l'influence politique des autorités publiques-autonomie administrative et système d'attribution de subventions qui repose sur l'évaluation par les pairs-, alors que l'autre s'appuie sur un ministère et sur des directions locales et régionales. Dans l'approche britannique, l'intervention gouvernementale se fonde sur deux principes justificateurs, à savoir que chaque citoyen a le droit à la culture et que les arts et l'expression artistique ont une valeur intrinsèque.